L'ANDROSACE DES PYRENEES

Androsace pyrenaica Lam.

CODE UE: 1632

DIRECTIVE HABITATS

Annexes II et IV

AUTRES STATUTS

- Protection nationale (annexe I) par arrêté du 20/01/82, modifié par l'arrêté du 31/08/95
- Convention de Berne : annexe I

DESCRIPTION

L'Androsace des Pyrénées est une plante vivace en coussinets denses de 5 à 30 cm de diamètre. Les petites feuilles vert clair en rosettes, à section en V à la partie inférieure sont couvertes de poils simples. Les fleurs, solitaires ou par deux, sont blanches à gorge jaune (mai-juillet).



LE MOAL T. – massif du Barbat

ECOLOGIE ET HABITAT

L'Androsace des Pyrénées est une espèce plutôt héliophile (en situation fraîche sur le site), qui s'établit dans des fissures et anfractuosités des parois rocheuses siliceuses ou décarbonatées, aux étages subalpin et alpin.

• Habitat de l'espèce sur le site : 8220 - Falaises siliceuses de l'Androsacion vandellii (CB 62.211)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce endémique des secteurs de haute altitude des Pyrénées centrales, présente en France et en Espagne.
- Une seule station de l'espèce est recensée sur le site (identifiée en octobre 2004). Elle appartient vraisemblablement à une population aux faibles effectifs et dispersée, qui s'étend au-delà des limites du site (massif du Barbat).

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

• Etat de conservation

L'espèce est en bon état de conservation, aucun facteur de dégradation n'a été identifié

- Objectifs conservatoires :
 - préciser la taille de la population, grâce à des compléments d'inventaires.
 - suivre l'évolution des stations.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

Actions proposées :

aucune

• Acteurs concernés :

Parc National des Pyrénées, Conservatoire Botanique Pyrénéen.